



- Légende**
- Lieux-dits
 - Sections cadastrales
 - Bâti
 - Parcelles
 - AOC CREMANT DE BOURGOGNE

DELIMITATION DEFINITIVE APPROUVEE PAR DECISION DU COMITE NATIONAL DES APPELLATIONS D'ORIGINE RELATIVES AUX VINS ET AUX BOISSONS ALCOOLISEES, ET DES BOISSONS SPIRITUEUSES DE L'INAO EN SA SEANCE DU 20/06/2018

Sources : Appellations d'Origine Contrôlées (INAO) Cadastre (DGFIP)

